

MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

● Sanction minime	
Val-de-Travers – Buttes – BF 3025 – Surville 11	
Description de l'ouvrage	: Abri à voiture
Affectation parcelle	: ZHFD
Requérant(s)	: Guillaume Tell et Erika, Surville 11, 2115 Buttes
Auteur des plans	: L'Azuré-Bureau d'écologie appliquée, Crêts-du-Mont-d'Admin 1, 2053 Cernier
SATAC	: 119406
Décision spéciale	: -

Affichage :

- Site internet communal : www.val-de-travers.ch → Vie quotidienne → Informations pratiques → Mises à l'enquête publiques.
- Hall du Service de l'Urbanisme, Grand-Rue 38 à Couvet (les plans sont à consulter au rez-de-chaussée de 08h00 à 12h00 ou sur rendez-vous).

Toute opposition motivée est à adresser, par écrit, au Conseil communal, « Opposition », Rue du Temple 8, 2114 Fleurier, jusqu'au **25 novembre 2024**.

Val-de-Travers, le 25 octobre 2024.

LE CONSEIL COMMUNAL

